
Konkurse Faillites Fallimenti

No 70 Freitag, 11.04.2008 126. Jahrgang

1. *Débitrice:* **ILIR SA, Victoria, Mahé, Seychelles, succursale de Bulle**, Route de Riaz 34, **1630 Bulle**
2. *Déclaration de faillite:* 07.01.2008
3. *Suspension de faillite:* 14.03.2008
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 21.04.2008
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But et objet particulier de la succ.: entreprise générale active dans le domaine de la vitrerie, fourniture et pose de verres, secteur construction.
Réf.: secteur II

Office cantonal des faillites

P. Porchet, substitut

1700 Fribourg

(00293831)